

Enseignement moral et civique

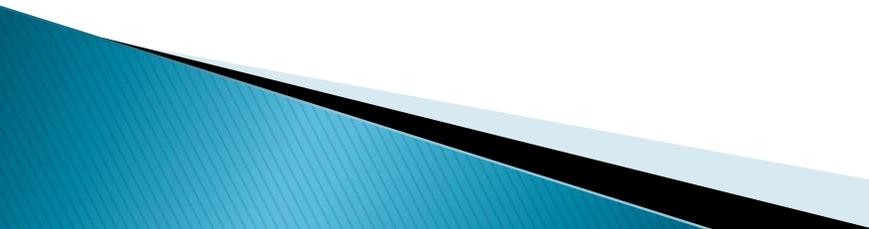
CALENDRIER

- ▶ Publication des programmes et grilles horaire BO spécial du 25 juin 2015
- ▶ Au lycée professionnel, 42 heures pour le cycle de 3 ans (lettres-histoire en remplacement de l'éducation civique)
- ▶ Mise en application septembre 2015 pour tous les niveaux
- ▶ Lien entre l'EMC et le parcours citoyen
- ▶ Esprit curriculaire de cet enseignement avec une construction tout au long de la scolarité

Finalité de cet enseignement

- ▶ permettre la construction d'une culture morale et civique ;
- ▶ donner du sens aux expériences personnelles et les comparer aux expériences d'autrui ;
- ▶ chercher à articuler entre eux les éléments constitutifs de toute culture :
 - ↳ des valeurs
 - ↳ des savoirs
 - ↳ des pratiques (= disposition à agir)

L'architecture du programme

- ▶ Elle fait appel à quatre dimensions
 - La sensibilité (= refus d'une approche purement intellectuelle + nécessité de mettre en mots les émotions)
 - Le sens des règles (comprendre que les valeurs s'incarnent dans des règles et y trouvent une force d'application)
 - Le jugement
 - L'engagement
- 

Cadre de l'EMC

- ▶ Il ne s'agit pas d'enseigner une morale laïque

Mais....

D'un enseignement laïque de la morale

↪ Importance de ne pas réduire l'enseignement à l'horaire dédié (1 / 2 heure semaine).

↪ **L'EMC concerne tous les enseignants**

Nécessité d'un projet collectif, porté par les établissements et de mettre en œuvre des projets interdisciplinaires –dimension vie scolaire très importante

Stratégies pédagogiques

- ▶ l'EMC se caractérise autant par la pédagogie que par les contenus (sans pédagogie adaptée, l'EMC n'a pas de sens)
- ▶ Dimension interdisciplinaire
- ▶ Utilisation du débat réglé ou argumenté (nécessité de formation)
- ▶ Ne pas enfermer l'EMC dans des savoirs (donc dans les disciplines)...les savoirs doivent être au service des valeurs

- ▶ Point de vigilance: il ne s'agit pas d'un enseignement moralisateur